



### Objectifs



**Etre capable de repérer les risques à partir des atteintes à la santé ayant déjà eu lieu (a posteriori)**

- Recueillir les informations nécessaires pour analyser un accident
- Appliquer la méthode d'analyse des accidents de l'arbre des causes
- Proposer et hiérarchiser des mesures de prévention

### Accès de la formation aux personnes en situation d'handicap

- Nous consulter au préalable
- Supports et documents projetés en police MARIANNE préconisée pour les personnes dyslexiques

### Public concerné

Tout salarié de l'entreprise

### Pré-requis

Aucun

### Contenu

- La pluri causalité des accidents / incidents, méthode INRS I T A Ma Mi
- Le recueil d'informations et l'inventaire des faits dans un récit
- La distinction entre un fait, une opinion et une connaissance
- L'organisation des faits par la méthode de l'arbre des causes
- La recherche et la hiérarchisation des mesures de prévention

### Durée

7 heures de face à face pédagogique

### Dates

A définir. Compter au minimum un mois entre la demande et le début de l'action de formation

### Nombre de stagiaires

Groupe de 12 personnes maximum

### Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel : Exercices d'application et études de cas
- Participation active des stagiaires, travail en groupe et en sous-groupe



### Modalités d'évaluation

- Tout au long de la formation, les participants sont invités à mettre en application les compétences visées (voir critères d'évaluation du déroulé pédagogique). Plusieurs modalités d'évaluation des compétences sont prévues lors de cette formation : questionnaires / cas concrets
- Une évaluation des acquis de la formation est prévue en fin de formation (QCM)

### Validation

A la fin de la formation, les participants se verront remettre une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et les résultats de l'évaluation des acquis de formation

### Profil des intervenants

- Formateur en risque professionnels depuis 20 ans
- Formateur agréé CARSAT Pays de la Loire sur les thèmes suivants :  
Evaluation des risques professionnels, Sauveteur Secouriste du Travail, Analyse de l'Accident du Travail et Salarié Désigné Compétent
- Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IRPP) enregistrée à la DREETS des Pays de la Loire

### Matériel et logistique

- Salle équipée (chaises et tables)
- Ordinateur et vidéoprojecteur
- Paperboard
- Analyses d'accident ayant eu lieu dans l'entreprise

### Coût

850 € HT (TVA 20%) soit 1 020€ TTC pour la formation plus les frais de déplacement